



COMMISSION OUTRE-MER

COMPTE RENDU DE RÉUNION
6 FÉVRIER 2025

DE : FRAISSINET GUILHEM
Président de la Commission Outre-mer

ORDRE DU JOUR

COMMISSION OUTRE-MER DU 6 FÉVRIER 2025

1.

Situation Mayotte après passage du cyclone Chido

2.

Vie de l'entreprise (Direction des médias, les chantiers 2025 et audiences numériques - Point campus - Déplacement Réunion, chantiers techniques)

3.

Réforme des rédactions - Bilan à 18 mois et Instauration de paliers

4.

Plan de secours antennes (et chantiers techniques)

5.

Notification budgétaire 2025

6.

Présentation de l'outil « Prépabud »

7.

Dispositif alternance/écoles pour nos jeunes ultramarins

DIRECTRICE DU PÔLE OUTRE-MER : SYLVIE GENGOUL
LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : GUILHEM FRAISSINET

Pour la Direction : Sylvio SEXTIUS, Thierry JACOB, Emmanuel TOURPE, Nicole AMILCAR, Bénédicte GAMBÉY, Valérie FILAIN, Pascale LAVENAIRE, Muriel BARTHELEMI, Gilles DEROUET, Jean-Philippe LEMEE, Laurent SALCEDE, Toufaily ANDJILANI, Michel DELSOL, HAUSSEMBERG Jean Christophe, André ANDRE

Pour la Commission OUTREMER : Guilhem FRAISSINET (Martinique), Abal-Kassim ALI COMBO (Mayotte), Dimitri CHOI (Saint-Pierre et Miquelon), Dave WAHEO (Nouvelle Calédonie), Jean-Hugues LEC-KAO (La Réunion), Katalina LUTUI (Wallis et Futuna), Frantz MONTOBAN (Guyane), Edwige SAINT-THOMAS (Malakoff), Shiquita TEVA (Polynésie)

POINT 1 – SITUATION MAYOTTE APRÈS PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

En l'absence de Sylvie GENGOUL, Directrice du Pôle Outremer, c'est Sylvio SEXTIUS, DRH du Pôle (en remplacement de Fabien AMET) qui emmenait la délégation de la Direction. Il nous propose d'entamer directement le point 2 sur Mayotte, pour des questions pratiques...

Ce dernier tient à rappeler les mesures prises par la Direction via cette cellule de crise (dirigée par Mesdames Delphine ERNOTTE-CUNCI et Sylvie GENGOUL), au lendemain du passage du cyclone. La priorité était d'identifier les besoins des salariés et de la station pour favoriser un retour rapide à un fonctionnement normal.

L'envoi des premiers renforts humains vers Mayotte, n'a pu se faire qu'après la réouverture de la piste aéroportuaire, grâce à des vols militaires. La communication entre l'Hexagone et le territoire Mahorais fut compliquée les premiers jours, mais le contact était maintenu avec le Directeur Régional.

Certains services comme la Paie, ont dû être délocalisés vers Malakoff, faute de réseau internet, afin que les salariés puissent percevoir leur salaire.

Certains salariés ont voulu (ou dû) quitter le territoire, notamment pour assurer la scolarisation de leurs enfants, et ont pu travailler à distance, lorsque cela était possible.

Fin février, on dénombrait une vingtaine de salariés partis en renfort à Mayotte, ce qui aura permis de mettre en congés un maximum de collègues Mahorais...ceux qui avaient repoussé leurs congés pour venir travailler durant cette période, ont pu bénéficier d'un report de congés sur 2025 à titre exceptionnel. Des autorisations d'absence ont également été accordées aux salariés ne pouvant pas se rendre à la station, et des psychologues ont été mis à disposition des salariés qui souhaitaient se faire accompagner.

Toufaili ANDJILANI, Directeur Régional de Mayotte la 1ère remercie d'emblée, tous(tes) les Directeurs (trices) régionaux(ales) qui ont apporté leur aide en matière de renfort en effectif (équivalent 16 ETP), mais également les Organisations syndicales qui ont été conciliantes durant cette période.

Le Directeur de l'IMG, le bureau d'études et les architectes étaient en visite à Mayotte au mois de février, l'objectif étant d'identifier et de rectifier les failles dans la construction de l'immeuble.

Les programmes à l'antenne ont recommencé à être diffusés, à l'exception de deux ou trois produits par manque d'effectif.

Thierry JACOB, Directeur des Moyens et du Développement du Pôle Outre-mer, indique que des mesures conservatoires ont été prises sur la partie étanchéité du bâtiment, mais également sur la partie froid-climatisation. Sur la partie bureautique et matériel (ordinateurs, consoles radio, etc.), les premiers colis sont déjà arrivés pour permettre de revenir rapidement à une situation normale.

Le collègue Mahorais, membre de la Commission salue l'effort de solidarité dont Mayotte a bénéficié en matière de renfort en effectifs, mais juge cet effort insuffisant au regard de la sous dotation historique de ce territoire depuis des décennies. Encore beaucoup trop de salariés sont épuisés par la situation, notamment par rapport à leur situation personnelle après le passage de Chido (maisons détruites par exemple) ... et de réclamer avec insistance, une aide financière spécifique, de la part de la Présidence de FTV. Le Directeur Régional de Mayotte, réfute la thèse selon laquelle les salariés seraient épuisés et assure qu'une attention particulière est apportée aux éventuelles surcharges de travail, notamment dans la gestion des plannings.

Le Président de la Commission en profite pour annoncer qu'un dispositif est en train de prendre forme à l'échelle du CSE central, pour permettre aux différents CSE du Pôle Outremer, du Siège et du Réseau France 3 d'apporter leur contribution, sous la forme d'une aide financière proportionnelle à leur dotation annuelle. Après délibération locale, au sein des différents CSE, ces contributions dont le montant global devrait atteindre les 100 000€, transiteraient via le CSE Central, avant d'être reversées au CSE de Mayotte la 1ère. L'instance locale serait chargée de dispatcher cet argent entre les salariés sinistrés. Les élus du CSE Central ont demandé que cette somme soit abondée par la Présidence.

A ce titre, Sylvio SEXTIUS précise qu'à l'échelle du Pôle Outremer, Sylvie GENGOUL s'est engagée elle aussi à verser une aide au CSE de Mayotte la 1ère, pouvant aller jusqu'à 30 000€... mais aussi une prime exceptionnelle aux salariés qui se sont investis pleinement durant cette période. Les membres demandent que cette prime soit étendue à tout le collectif, ce à quoi la Direction répond par la négative.

Les membres de la Commission invitent le Directeur Régional à accélérer les procédures de recrutement sur les postes d'encadrants à Mayotte, notamment celui de DCI, mais ce dernier répond qu'il préfère prendre le temps de choisir le bon profil, pour éviter tout mauvais casting, et de rajouter qu'il n'y a jamais eu de carence au niveau de l'encadrement opérationnel durant cette période. Par ailleurs, une demande de clarification est réclamée sur la gestion/communication des demandes / souhaits des renforts vers Mayotte. Le DRH du Pôle indique que les demandes doivent transiter par les RRH en local, et que les demandes doivent correspondre aux besoins exprimés par le DR de Mayotte la 1ère.

Les membres demandent des précisions sur la situation opérationnelle de la station, l'impact sur les antennes, est-ce que les collègues arrivent à assurer le quotidien, considérant que nous sommes en « mode dégradé » ... à quel moment les choses reviendront à la normale ?

Le Directeur Régional estime que les antennes ont retrouvé leur fonctionnement normal, à deux exceptions près, deux émissions ont momentanément été suspendues pour permettre aux collègues de se reposer. Les espaces de travaux ont été réaménagés différemment, tenant compte des dégâts occasionnés par le cyclone.

POINT 2 – VIE DE L'ENTREPRISE

(DIRECTION DES MÉDIAS, LES CHANTIERS 2025 ET AUDIENCES NUMÉRIQUES - POINT CAMPUS - DÉPLACEMENT RÉUNION, CHANTIERS TECHNIQUES)

Emmanuel TOURPE Responsable de la Direction des « Médias et du Public », après avoir rappelé que ce service créé en janvier 2024 n'avait pas d'équivalent à France Télévisions nous présente un document sur les audiences numériques, laissant apparaître une augmentation du nombre de visiteurs de +28% en 2024, soit 197 millions de vues supplémentaires. Ces chiffres témoigneraient selon lui de l'engagement croissant de nos publics vers nos plateformes numériques ultramarines. Ces résultats seraient liés aux événements sociaux dans certains territoires (Nouvelle Calédonie, Mayotte, Martinique par exemple), à une collaboration intensive entre les stations et la Direction des Médias, mais également à un travail de fond sur le référencement des articles.

L'année 2024, toujours selon Emmanuel TOURPE aura été « l'année du référencement », 2025 sera celle du « mieux connaître nos publics pour mieux les atteindre ». Sa Direction a mis en place une académie digitale au sein de la Direction adjointe des antennes numériques, cette académie digitale est un centre de ressources au service des stations, et a pour vocation de venir leur apporter une expertise sur les nouveaux formats (web et réseaux sociaux) afin que les productions (podcasts, etc.) soient mieux exposées.

Pour finir sur ce point, le Directeur des Médias estime que l'on a bien avancé sur la convergence des supports.

Le collègue de Malakoff, journaliste radio et membre de la Commission demande s'il n'existe pas un risque de toucher à l'éditorial en intervenant sur le référencement... à cette remarque, Emmanuel TOURPE répond que ses équipes ne touchent absolument pas au fond et à la hiérarchisation des sujets, mais uniquement à la hiérarchisation de la distribution.

Il nous indique par ailleurs qu'une nouvelle étude sur les circuits de consommation des publics pour savoir ce qu'il consomme, à quelle heure, pourquoi, pour aller chercher quoi ... ?

Pour terminer, le Directeur des Médias, considère, à l'issue de son tour des stations d'outre-mer, qu'il y a une vraie prise de conscience pour la question du numérique.

Concernant le projet CAMPUS, la Directrice Régionale de Malakoff nous confirme que le calendrier prévoit toujours un déménagement au 25 juin 2025 pour les premiers services, puis début janvier 2026 pour le service Diff de Malakoff. Certaines formations seront dispensées en amont aux salariés de Malakoff, pour favoriser l'appropriation des outils actuellement utilisés au siège (Dalet, NRCS, etc.). Les équipes seront installées au 4ème étage, ainsi qu'au second pour la partie studios (décors virtuels TV, et studio radio) et systèmes de diffusion. Certains moyens seront mutualisés, comme le montage qui sera assuré par la fabrique par exemple.

Face à cette multitude de changements à venir dans l'organisation du travail, les membres de la Commission rappellent à la Direction que, plus la date approche, plus l'inquiétude grandit au sein des équipes... il demande qu'une attention particulière soit accordée aux salariés.

Le Président de la Commission exprime son inquiétude quant à la réalité du maintien du collectif Outremer, une fois installé au siège.

Nicole AMILCAR tente de rassurer les membres sur ce point et prend l'exemple d'un nouveau rendez-vous info de 20' qui a vu le jour le 17 février dernier et qui a, et sera fabriqué par les équipes de Malakoff pour une diffusion sur France info à 21:30. L'objectif est d'offrir une meilleure visibilité de l'information outre-mer.

POINT 3 – RÉFORME DES RÉDACTIONS - BILAN À 18 MOIS ET INSTAURATION DE PALIERS

Faire une photographie régulière de l'état de maturité de la Réforme de l'info est la mission qui a été confiée au cabinet Juliet STERWEN. Isabelle MAJOU chargée d'effectuer ce travail sur les deux prochains mois, nous explique que l'idée globale est de définir l'écart entre ce qui a été défini au départ et l'application effective (ou pas), station par station. L'identification des freins rencontrés, permettra d'apporter les solutions pour assurer son installation progressive au sein de chacune des stations.

La méthode retenue consistera à identifier des paliers permettant à chaque station de se situer et de définir une trajectoire adaptée. L'analyse des impacts de la réforme sur l'organisation et les modes de fonctionnement constitueront le deuxième volet de cette étude. Directeurs régionaux, encadrement intermédiaires et représentants des journalistes seront les principaux concernés par ces entretiens (65 environ), dont le compte rendu sera présenté en séminaire de Direction ce mois-ci.

Les membres de la Commission demandent si cette photographie sera l'occasion de redéfinir les besoins liés à cette nouvelle organisation, voire d'envisager un retour en arrière... plusieurs d'entre nous apportons des exemples concrets de dysfonctionnements... à cette question Emmanuel TOURPE répond qu'il serait très surpris que l'on en arrive à ce constat, mais que ce séminaire serait l'occasion de poser ce type de questions (comme d'autres) sur la table.

La Directrice Régionale de la Nouvelle-Calédonie intervient pour préciser qu'il n'est pas possible de revenir en arrière, car selon elle, le public serait en attente de cette réforme, « on le fait pour nos populations, pour que l'info passe à travers tous les médias ! »

POINT 4 – PLAN DE SECOURS ANTENNES (ET CHANTIERS TECHNIQUES)

Thierry JACOB, Directeur de la Direction des Moyens et du Développement fait en préambule de ce point un tour d'horizon sur les chantiers en cours.

Les nouvelles toiles des studios radio destinés à recevoir la radio filmée ont commencé à être installées à la Réunion, les autres bassins suivront... Les standards radio ont eux aussi commencé à être remplacés, tout comme les logiciels des prompteurs.

Parmi les gros chantiers, le déploiement de « Zénon », le logiciel radio qui posait des problèmes en fin d'année dernière, devrait se poursuivre dans les mois à venir, après la phase de stabilisation de l'outil. Si les conditions sont réunies, il devrait être déployé à la Réunion au mois d'août 2025.

« Perfect Memory », l'outil d'archivage, dont l'installation se révèle plutôt probante à Malakoff, devrait être déployé à la Réunion ce mois-ci, puis Mayotte et la Guadeloupe fin juin.

Les cars de la Nouvelle Calédonie et de SPM ont été mis à jour et on attend les premières utilisations pour savoir si l'on poursuit ces mises à jour dans d'autres stations. La situation budgétaire de l'entreprise a repoussé le projet de remplacement des cars des stations de la Martinique, Guadeloupe et de la Réunion.

NRCS – Newsboard, outil de prévision, consultation des conducteurs et des dépêches, sera déployé sur le premier semestre dans le bassin atlantique, puis dans le bassin pacifique au second semestre. Il sera enfin déployé dans le bassin indien début 2026.

Un projet d'expérimentation de Télépilote drone, du même type que celui lancé à France 3 en 2024, devrait être éprouvé en Outre-mer cette année, avant déploiement sur l'ensemble du Pôle. Le site pilote devrait être SPM.

Un projet de remplacement du MAM TV est prévu pour cette fin d'année car le système actuel commence à montrer des signes de faiblesse.

Par ailleurs, pour faire suite à la rupture de signal qui s'est produite à SPM il y a quelques mois, les membres de la Commission ont souhaité que leurs soit présenté un état des lieux des plans de secours antenne sur toutes les stations du Pôle, pour faire face à tout type d'incidents (panne de courant, liaisons remontées signaux défectueuses entre Malakoff et les stations, opérateurs diffusion inopérant, etc.). Pour SPM, il a été demandé à l'opérateur de diffusion d'améliorer son dispositif de bascule semi automatisé vers les canaux de secours, mais se pose quand même le problème de stock de programmes à renouveler, pour diffusion en cas d'incident.

Monsieur JACOB, nous indique que chaque station a été sensibilisée et invitée à prévoir plusieurs scénarios pour tenter de parer toutes éventualités en cas de rupture des signaux, mais il n'a pas été en capacité de répondre à notre questionnement sur le niveau de préparation de chaque station.

La Directrice Régionale de la Guyane, comme les Directeurs Régionaux de la Guadeloupe et Wallis-et-Futuna, indiquent tous les trois avoir effectué des essais ces derniers mois...

POINT 5 – NOTIFICATION BUDGÉTAIRE 2025

Jean Christophe HAUSSEMBERG, Directeur Financier du Pôle Outre-mer nous indique en préambule de ce point qu'il a été compliqué de construire ce budget 2025, car la notification de la Tutelle a tardé à arriver (décembre 2024). Il nous est présenté un document en 4 points pour mieux comprendre la construction budgétaire 2025.

Développer les offres répondant aux besoins réels des publics, poursuivre la réflexion sur la refonte éditoriale, et renforcer les actions de mutualisation entre stations sont les trois axes autour desquels ont été fabriqué ce budget. La Direction nous annonce vouloir accorder une place particulière à notre jeunesse, souhaite consolider la place de l'éducation et sport, et envisage de développer une offre culturelle plus en profondeur. La Directrice du Pôle souhaite augmenter notre capacité à mieux produire de nouveaux formats et de nouvelles écritures. Le Directeur financier précise que Sylvie GENGOUL aurait pour ambition d'augmenter les moyens de production du Pôle Outre-mer, en développant des contenus plus structurants pour la visibilité des 1ères. L'optimisation de la ressource dont dispose le Pôle, et une meilleure répartition entre stations permettraient d'atteindre ces objectifs d'après Jean Christophe HAUSSEMBERG.

Sur la construction en elle-même le Directeur financier du Pôle nous indique que le budget est en grand partie basé sur une somme d'incertitudes...on ne sait jamais vraiment ce qui va se passer sur l'année. Les hypothèses émises sont donc constamment réajustées au fil de l'exercice, mais il convient de produire de bonnes hypothèses à la base.

L'exemple des incidents de la Nouvelle-Calédonie nous est présenté en guise d'exemple... des événements sociaux qu'il était difficile de prévoir et qui ont donné lieu à des « dérapages budgétaires ». Il précise cependant que ces dépenses imprévues, notamment sur l'aspect sécuritaire des équipes, sont pleinement assumées par la Direction du Pôle et FTV.

Parmi les hypothèses les plus plausibles sur l'exercice 2025, le déménagement des équipes de Malakoff vers le Siège fin juin 2025, la baisse nette des effectifs à hauteur de -25 ETP (périmètre du Pôle), la prise en compte d'un glissement salarial de +1,5%, ou encore la révision à la baisse des charges de fonctionnement (communication, énergie, etc.).

Sur la baisse d'ETP annoncée, les membres demandent des précisions sur la manière dont l'effort serait dispatché... la seule réponse que nous ayons réussi à obtenir de Messieurs HAUSSEMBERG et SEXTIUS, est que Mme Sylvie GENGOUL et ses équipes seraient encore en train de travailler sur les notifications de chacune des stations.

Les membres de la commission rappellent que le Pôle a déjà grandement contribué à l'effort global réclamé par la Direction de FTV, depuis plusieurs années, et dénoncent le fait que l'on nous impose encore cette baisse de -25 ETP, qui n'est pas équitable si l'on se rapporte à l'effectif du Pôle au sein du groupe FTV. Sur un effort demandé de 100 ETP (si l'on enlève la bosse des 80 ETP générés par les JO et Para) à l'échelle de FTV qui compte 8800 salariés, il est demandé au Pôle d'absorber un quart de cet effort alors que son effectif s'élève à 1400 salariés ?!

Le Président de la Commission demande au Directeur financier de confirmer (ou pas) l'annonce faite par Monsieur Christophe VION lors du CSE Central du mois de février dernier relative à un budget global de Pôle Outre-mer, revu à la hausse de 2 millions d'euros pour 2025. La réponse reste un peu floue...

POINT 6 – PRÉSENTATION DE L'OUTIL « PRÉPABUD »

Le Président de la Commission a souhaité inscrire ce point à l'ordre du jour, pour permettre aux membres de mieux comprendre le montage financier des produits mis à l'antenne, via cet outil de gestion du budget utilisé par les équipes du service production, appelé « Prépabud ».

Jean Christophe HAUSSEMBERG et Aymeric ANDRE respectivement Directeur financier et Contrôleur de gestion du Pôle Outre-mer nous indiquent que cet outil « exceptionnel est réservé aux opérationnels pour savoir où ils vont lorsqu'ils construisent leur budget ». Le principe du Prépabud, c'est de partir sur un projet éditorial de grille (Radio, TV, Web, Réseaux sociaux) et de valoriser le dispositif de production nécessaire à la réalisation de chaque émission. Il est principalement axé sur le calcul des charges en personnel (métiers, vacations, etc.). Cet outil permet également de lisser les prises de congés des collaborateurs.

Après avoir effectué ce travail, chacune des stations fait remonter ses tableaux au Pôle, pour consolidation avant validation (ou pas). Une fiche de production nous est projetée en guise d'exercice.

Le collègue de Mayotte, Administrateur de production dénonce le manque de visibilité sur le budget en amont de la construction de ce type de fiche.

Chaque grande Direction de FTV a son propre outil, mais celui du Pôle Outre-mer serait particulièrement performant d'après M. HAUSSEMBERG. En 2027, un outil unique sera utilisé par toutes ces Directions.

POINT 7 – DISPOSITIF ALTERNANCE/ÉCOLES POUR NOS JEUNES ULTRAMARINS

Sylwia MADEIRA chargée du développement RH au Pôle Outre-mer nous présente un dispositif ayant pour objectif de palier l'absence d'écoles de journalisme reconnues dans les territoires ultramarins, une vraie problématique, notamment pour les étudiants alternants.

Elle nous indique avoir sondé plusieurs écoles sur le territoire hexagonal, et le choix de la Direction du Pôle s'est porté sur l'Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA), habituée à mettre en place des cursus spécifiques, et apte à nous proposer un programme sur mesure.

Après concertation, cette école a la capacité de proposer un Diplôme Universitaire sur 2 ans, destiné à des étudiants au profil « trimédia ». L'adaptabilité de cette école a permis d'imaginer que l'étudiant, depuis son territoire, puisse suivre à distance les cours théoriques, tout en étant physiquement dans l'établissement ultramarin qui l'accueillera. Cet étudiant sera tout de même amené à se rendre dans l'Hexagone, une ou deux fois par an pour suivre une partie du cursus en présentiel.

Une solution de présélection des étudiants intéressés est actuellement à l'étude...

Sur le volet financement, l'AFDAS, cet organisme qui propose d'accompagner le développement de l'alternance en France, propose une bonne prise en charge des frais de scolarité et de déplacement, sachant que les frais de scolarité s'élèvent à 12 000€/étudiant.

Un nombre minimum de candidats est requis, et les stations qui ont déjà fait part de leur souhait d'embauche d'un alternant (équivalent 0,5 ETP) sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion. SPM et Mayotte sont également très intéressées mais la Direction serait confrontée au fait que l'AFDAS n'intervienne pas sur ces deux territoires.

Notre collègue Mahorais, exprime son mécontentement sur ce point, fait état de la faiblesse du vivier de journalistes sur son territoire et cite un certain nombre d'organismes qui seraient susceptibles de couvrir une partie de ces frais. Il précise par ailleurs, que ces 0,5 ETP pèsent lourd sur le budget d'une station comme Mayotte et qu'une prise en charge par le Pôle serait souhaitable.

M. Sylvio SEXTIUS, DRH du Pôle, s'engage à rechercher une solution.

Le souhait de Mme MADEIRA serait de démarrer la première session dès le mois de septembre 2025, si la convention est signée d'ici là.

Les membres expriment leurs satisfactions mais demandent à la Direction d'aller plus loin dans sa démarche, en étendant cette initiative aux autres métiers de l'entreprise. La Direction indique vouloir procéder par étape, mais n'est pas contre l'idée.